

I. L'ENTRETIEN INDIVIDUEL

Stéphane ENCEL, *Professeur associé à PSB Paris School of Business*

1. LA PRESENTATION DE L'ÉPREUVE ET DE SES MODALITÉS

Comme pour toutes les grandes institutions, universitaires ou privées, et toutes les entreprises, l'entretien individuel est le moment essentiel et privilégié de l'entrée dans une formation et un groupe. Essentiel car en général cette épreuve est décisive dans le choix du candidat ; privilégié, car sont évaluées tant les compétences techniques que les qualités humaines, qui devront enrichir l'institution.

Une épreuve de ce genre, en dépit de ce que l'on peut penser, doit être préparée, tant dans la partie des sujets à développer que dans celle des questions personnelles. Être soi-même, sincère et naturel ne justifie pas un dilettantisme ou une totale improvisation.

En revanche, il n'y a pas de profil type, rien n'est joué d'avance, et chaque candidat doit tenter de se rendre unique, et non construire un personnage conforme à des stéréotypes imaginaires.

Pour ces raisons l'entretien individuel est l'une des principales épreuves d'entrée à PSB Paris School of Business, et a pour objectif d'évaluer l'apport humain d'un candidat à l'école ainsi que l'épanouissement qu'il pourra trouver en retour. Les valeurs humaines de l'école, incarnées dans la devise « Savoir être pour agir avec sens », sont mises en perspective lors de l'entretien. La finalité est une adéquation entre ces valeurs et les propres qualités humaines du candidat. Ainsi cette épreuve est-elle la plus importante en termes de coefficient.

Coefficient : 6

Durée :

- Préparation : 30 minutes
- Entretien : 30 minutes (10 minutes de présentation du sujet – 10 minutes de présentation du candidat – 10 minutes de questions sur les motivations du candidat.)

1^{re} composante : SAVOIR		Note
Pertinence des réponses	40 % de la note globale	/8
Conduite d'une démonstration claire et argumentée jusqu'à sa conclusion		
Capacité à remettre le sujet dans son contexte et à l'analyser de façon critique		
Evocation de faits concrets, personnalités marquantes ou évènements récents		
2^e composante : SAVOIR-ETRE		
Capacité à retenir l'attention et à intéresser son auditoire	40 % de la note globale	/8
Démontre ses facultés d'analyse des questions complexes		
Présentation et comportement durant l'entretien		
Capacité à travailler en équipe, recul, maturité, humilité		
3^e composante : SAVOIR-FAIRE		
Démontre sa volonté de s'investir et de s'engager	20 % de la note globale	/4
Expérience : missions, stages, implications associatives...		
Capacité à s'exprimer et à communiquer de façon efficace		
Note attribuée	/20	

1. LA PREPARATION

De manière très classique, le candidat tire deux sujets, et en sélectionne un. Il a alors 30 minutes de préparation dans une salle, avant la présentation devant un jury de PSB Paris School of Business, composé d'un professeur. Il ne dispose alors que de feuilles de brouillon, et ne peut utiliser aucun moyen d'information.

2. LA PRESENTATION

Elle se déroule dans une salle, et dure au maximum 30 minutes, mais peut éventuellement être abrégée par le professeur. Deux temps se dégagent, d'à peu près égale durée, et dont l'ordre peut changer :

[1. Le sujet]

L'étudiant développe son propos en répondant au plus près à la question posée, suivant à son gré ses notes de brouillon, qu'il peut conserver.

Le jury est libre de laisser l'étudiant argumenter, jusqu'à la conclusion, ou l'interrompre pour des précisions, voire pour poser des questions.

A la fin du développement de l'étudiant, le jury est libre de l'interroger, sur son argumentaire ou pour approfondir le sujet.

[2. Les questions personnelles]

Dans un second temps, le jury s'intéresse au parcours et aux motivations du candidat. Toutes les questions peuvent être abordées, pour cerner au mieux le capital humain du futur étudiant : lieu de vie, voyages et découvertes, encadrement familial, parcours scolaire, passions et hobbies, motivations pour entrer dans une école de *management*, plus précisément à PSB Paris School of Business, projets professionnels...

2. LES ATTENTES DU JURY

L'entretien individuel est un moment crucial dans le recrutement des futurs étudiants de PSB Paris School of Business. Il permet de découvrir, dans une relation de face à face privilégiée, la personnalité du candidat, et sa capacité à développer des arguments. Ce dernier a une occasion unique de se présenter sous son meilleur jour, et montrer sa motivation dans le choix de l'enseignement supérieur.

Le jury jugera du candidat tout autant lors du développement du sujet que dans la partie des motivations. Dans l'ensemble le jury évalue dans les deux temps de l'entretien la capacité de raisonnement du candidat, sa culture, son sens critique, sa force de caractère et ses motivations d'avenir. Le bon candidat est celui qui réussira, selon ces critères, à se démarquer des autres, et à montrer qu'il partage les valeurs de PSB Paris School of Business.

Au cours de cette rencontre, la présentation physique, l'attitude respectueuse, l'esprit d'ouverture, sont des éléments non formels pourtant très importants.

1. LES ATTENTES DU JURY LORS DU DEVELOPPEMENT DU SUJET

Les sujets, comme nous le verrons, sont particulièrement variés ; ils touchent les questions de société, d'actualité, d'histoire contemporaine, de pensée politique... Cette diversité sert à la fois à couvrir tous les aspects de notre monde, et à tester la capacité du candidat à être réactif devant n'importe quelle question éclairant son temps. Durant les quelques 15 minutes que durent le développement du sujet et les éventuelles questions qui y sont liées, le jury appréciera plusieurs éléments.

[1. Réactivité]

Face à des sujets aussi éloignés que « Les évolutions de la télé-réalité » et « Les conséquences du printemps arabe », le candidat doit faire preuve d'une grande réactivité ; il dispose de quelques minutes pour entrer dans le sujet et le cerner, avant de mettre ses idées par écrit. Cette réactivité est essentielle à tout *manager*, confronté régulièrement à des problèmes imprévus et des questions très diversifiées, auxquels il faut opposer une vivacité d'esprit et une capacité de synthèse.

[2. Capacité de synthèse]

Face à un sujet forcément inattendu, le candidat doit, en 20 ou 30 minutes, réussir à cerner l'ensemble de la question, c'est-à-dire à en saisir les tenants et les aboutissants. Cette cohérence d'ensemble et les contours qu'il délimite au sujet doivent lui permettre de dérouler un fil conducteur.

Ex. : « Que pensez-vous de l'intervention militaire au Mali ? » En cernant le sujet, le candidat doit saisir que le fil conducteur de son propos tournera autour de la question de la légitimité de l'intervention, et des polémiques qui ont suivi ; c'est autour de cette question, en fait la légitimité, ou raison d'être du sujet, qu'il pourra construire un argumentaire.

[3. Construction d'un argumentaire]

C'est la phase la plus importante, puisque l'argumentaire et le plan reflètent la pensée du candidat et servent à la mettre en forme. Si le sujet a été bien cerné, l'argumentaire doit être très clair, et le plan bien construit. En deux ou trois parties, il doit permettre d'exposer chaque fois des arguments force, qui, bien évidemment, n'épuisent pas la question, mais en revanche explorent le sujet en profondeur. Le jury jugera de la pertinence *et* de la manière d'exposer ces arguments, et appréciera par ailleurs la qualité du plan.

[4. Conclusion à partir de ses analyses]

Le jury ne recherche pas seulement un bon candidat, apte à construire un argumentaire et un plan cohérent, mais également un citoyen capable de se faire une opinion sur des sujets très variés, après avoir développé des arguments contradictoires. Par une conclusion intelligente et, s'il y a lieu, en défendant une opinion, le candidat pourra réellement se démarquer par rapport à ses concurrents.

[5. Capacité de défendre son argumentaire, de rebondir sur les questions autour du sujet, de l'élargir]

Le temps des questions doit juger de la capacité du candidat à défendre ses arguments, son plan, et la conclusion qu'il a proposé. Le jury attend du candidat qu'il puisse éclaircir si besoin ses arguments, rebondir sur d'autres éléments du sujet, et avoir une perspective et une vision de l'avenir. Pour cela, il doit s'exprimer correctement, clairement, et faire preuve d'une grande réactivité, puisqu'il n'a pas de temps de préparation pour ces questions.

2. LES ATTENTES DU JURY LORS DES QUESTIONS PERSONNELLES

Le second temps de l'entretien permet au jury d'évaluer le parcours et les motivations du candidat, ainsi que les qualités humaines qu'il pourrait mettre au service de PSB Paris School of Business.

[1. Montrer une force de conviction]

Dans ses réponses, le candidat doit montrer une force de conviction, qui indique clairement qu'il n'est pas là par hasard, et qu'il a fait le choix d'une formation longue, précisément à PSB Paris School of Business.

[2. La cohérence d'un parcours et d'un avenir]

Le jury évaluera le parcours du candidat et sa projection dans l'avenir. Il est évident qu'à peine majeur, on ne peut attendre d'un jeune citoyen des longues expériences ; cependant, quelles que soient les activités du candidat, ses centres d'intérêt, ses stages ou ses voyages, l'ensemble doit faire apparaître une certaine cohérence, qui permet de mieux cerner la personnalité du futur étudiant ; il doit en outre montrer une capacité à se projeter dans l'avenir, quand bien même il n'aurait pas encore un projet professionnel précis. Et cet avenir passe par la connaissance de l'école pour laquelle il postule.

[3. La connaissance de l'école prouve la motivation à y entrer]

Incontestablement, le candidat se doit de connaître le cursus dans lequel il entend évoluer, et consacrer plusieurs années. Plus précisément, il doit s'être penché sur la structure de PSB Paris School of Business, à l'occasion des journées/soirées portes ouvertes, des salons d'étudiants ou d'une recherche approfondie sur le Web ; et pouvoir en discuter avec le jury, répondre à des questions et prendre la mesure des points forts de l'école qui l'ont motivé à présenter une candidature.

[4. Montrer des qualités humaines]

L'entretien individuel a pour ultime fonction d'apprécier, au-delà du dossier et des épreuves écrites, les qualités humaines d'un candidat ; PSB Paris School of Business forme un groupe, et sa cohérence dépend à la fois des compétences de chacun et d'une dynamique commune. Le jury évalue, à travers le traitement du sujet et des questions personnelles des facultés de synthèse, d'un esprit d'ouverture au monde mouvant qui nous entoure, en bref de la curiosité d'un jeune citoyen destiné à *manager* des structures d'importance, et à évoluer à l'international.

3. LES CONSEILS DE PREPARATION

Après avoir décrit dans l'ensemble les grandes attentes du jury, nous pouvons dispenser quelques conseils de préparation sur la plupart des points évoqués. Si bref soit l'entretien, et bien avant de connaître le sujet, vous pouvez déjà vous mettre en condition et dans l'esprit de l'épreuve. Son fort coefficient ne doit pas laisser de place au dilettantisme. Ayez constamment à l'esprit qu'il s'agit d'un concours, et qu'en tant que tel il confronte un très grand nombre de prétendants.

Il faut également, durant la préparation, puis la présentation du sujet et les réponses aux questions personnelles, avoir à l'esprit que chaque mot employé, image filée, citation ou exemple donnés peut être l'occasion pour le jury de rebondir et d'explorer la nouvelle piste ; il faut donc être prudent, et avoir toujours plus d'éléments à disposition que ce que l'on développe.

1. PREPARATION DU SUJET

[1. Choix du sujet]

Le choix de l'un des deux sujets tirés est important. Il faut à la fois prendre celui sur lequel on semble le plus à l'aise, mais également celui qui présente le plus de potentialité de développements. « Les stars sont-elles trop payées ? », ou « Le succès de la télé-réalité », paraissent des sujets de proximité, très concernant, mais peuvent se révéler au contraire trop pauvres si l'on en reste aux discussions de comptoir ; la difficulté résidera alors dans la capacité à transcender l'apparente facilité du sujet et à le rendre très riche en argumentaire. Trop de candidats s'enlisent rapidement, parce qu'ils ont écarté tout de suite un sujet plus vaste et apparemment trop délicat. Le jury peut également estimer, au terme d'une prestation banale, que le choix a été maladroit parce que vous avez préféré la simplicité.

[2. Synthèse]

Dès la lecture du sujet, regroupez rapidement le maximum d'informations et tentez d'en saisir la portée ; vous devez trouver le fil conducteur qui le relie à des thèmes d'actualité, et vous demandez surtout pourquoi PSB Paris School of Business a proposé précisément *ce* sujet, et qu'en attend un jury.

[3. Construction du plan]

Il est impératif de construire un plan pour toute question, quand bien même vous estimez n'avoir que très peu de connaissances. Un plan permet au jury d'apprécier la capacité de synthèse, d'ordonner ses arguments et de cerner clairement un sujet.

L'introduction est capitale : en une phrase ou un petit développement, elle vous permet de vous approprier le sujet ; il devient le vôtre, puisque vous lui donnez votre orientation et lecture. On peut débiter l'introduction par une brève d'actualité, une citation, un point historique, ou géographique. Tout pour souligner l'intérêt du choix de ce sujet. Pour quasiment chacun d'eux, il est essentiel d'en définir les termes : « Héros, vedettes, stars, quelles places tiennent-ils dans nos sociétés ? » est un exemple éclairant ; définir les termes permet d'éviter les plus grosses confusions, et de circonscrire le propos : « Mal nommer un objet », disait Camus, « c'est ajouter du malheur au monde ».

La fin de l'introduction doit tout naturellement amener à l'annonce du plan, de manière plus ou moins formelle ou appuyée. Le plan comporte en général deux parties, plus rarement trois. Il existe plusieurs sortes de plans possibles : chronologique, thématique, « oui-non », « oui, mais »... Chaque partie doit se composer de deux ou trois arguments force, que vous classerez parmi toutes vos idées sur le brouillon. Il faut éviter d'en étaler trop – au risque de vous lancer dans un exposé sans fin, et sans fond – ou de n'en développer qu'un.

Le développement du sujet est *le* moment où vous pouvez utiliser votre culture générale. Ainsi, les références littéraires, cinématographiques, historiques, géographiques/anthropologiques, etc... peuvent remarquablement servir un sujet, et vous permettre de vous démarquer. Ces références doivent être cependant aussi précises que possible (à éviter : « j'ai lu quelque part... », « j'ai entendu dire... », « ils ont dit à Secret Story... », « j'ai fait un rêve », comme l'avait proclamé Malcom X... »).

Une très brève conclusion doit simplement permettre d'élargir le sujet – temporellement (pour une question sur un fait plus ancien), géographiquement (pour une question concernant la France, par exemple) –, de le mettre en perspective pour l'avenir, et éventuellement d'émettre une opinion. Il est évident qu'un bon argumentaire, équilibré et intelligent, peut amener légitimement à un avis, lui aussi argumenté (« Pour ma part, je suis davantage convaincu par cet argument... ») ;

« Après réflexion, je penche pour cet avis... ») ; attention pourtant à rester dans l'argumentation, et à ne pas émettre un avis outrancier.

C'est donc, en principe, à vous de finir la démonstration, par une conclusion claire : celle-ci évite au jury de se retrouver face à un « blanc », une coupure impromptue à la fin d'une phrase anodine (le fameux « ben voilà... »), ce qui est gênant pour la suite de l'entretien et dénature tout le travail précédent.

On peut conseiller également de noter davantage de choses sur le brouillon que ce que l'on veut développer ; ainsi des idées peuvent-elles se révéler adéquates lors des questions du jury, pour rebondir et montrer une vue large du thème abordé.

2. PRESENTATION, ATTITUDE ET DISCOURS

Comme tout entretien, la présentation générale joue un grand rôle dans le bon déroulement de cet exercice. Un minimum de tenue est donc requis, suivant bien entendu la personnalité du candidat : le costume ou le tailleur ne sont pas obligatoires, le plus important est d'être à l'aise, ce qui se ressentira au long de l'exposé. A éviter tous les habits négligés, déchirés, qui dénotent un laisser-aller ou au contraire une surcharge de style propre à des écoles de mannequinat. Le jury représente les formateurs qui vous conduiront jusqu'à l'entreprise.

Comme on le sait depuis longtemps, les gestes témoignent très bien d'une attitude générale, et trahissent les sentiments intérieurs ; lors d'un entretien de 20 ou 30 minutes, cette attitude se révèle un outil supplémentaire au jury pour cerner le candidat. Nous vous conseillons ainsi d'ôter votre manteau, foulard et tout ce qui peut faire croire que vous allez vous relever dans l'instant ou que vous êtes en transit... Egalement garder les mains sur la table, dans une posture d'ouverture et de dialogue, et non de rester les bras croisés – donnant l'impression d'un repli – ou de cacher ses mains sous la table – signe d'une grande nervosité et fébrilité. Enfin, il faut le plus possible regarder le jury, et donc trouver l'équilibre avec la consultation des notes. C'est par le regard que l'humanité peut se comprendre, selon la pensée du philosophe Lévinas.

L'exposé doit être le plus clair possible : il faut éviter les phrases trop longues, mal construites, familières, répétitives ; dès le brouillon, vous pouvez noter les « jointures » du développement, qui permettent d'effectuer les transitions entre les arguments et les parties, ainsi que quelques mots clés.

« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément », disait Boileau.

3. REpondre aux questions

C'est le moment où vous pouvez, et même devez, parler de vos attentes, motivations, de votre parcours et de l'avenir. Le jury peut vous laissez vous décrire librement, ou poser des questions plus précises. Quoi qu'il en soit, c'est un exercice déterminant pour l'entretien à PSB Paris School of Business, selon le credo « Savoir être, pour agir avec sens ».

[1. Savoir être...]

On ne saurait trop conseiller le naturel et l'honnêteté lors des questions personnelles. Le « savoir être » est le fait de mettre en avant ses qualités, transformer des défauts en atouts, présenter une personnalité riche, ouverte, qui s'adapte au monde en mouvement, qui est réceptive et interactive avec ses interlocuteurs. Parler d'honnêteté n'a pas seulement une vertu moralisante.

- Par exemple, si vous évoquez « des voyages forts enrichissants », au détour d'une phrase, et que le jury vous demande de présenter celui qui vous a le plus marqué, « Melun et sa banlieue » serait mal venu ; autant transformer le manque d'expérience des voyages en une attente et une perspective d'avenir : « mes activités ne m'ont pas encore permis de beaucoup voyager, et c'est pour cela que PSB Paris School of Business pourrait combler ce manque que je ressens... ».
- Si vous parlez, concernant vos passions, de votre amour pour le cinéma, vous devez vous attendre à la possibilité que le jury vous demande votre film ou réalisateur préféré ; vous ne pourrez alors vous permettre de sécher, ou de balbutier « Les charlots font l'Espagne » (plus récemment, « Fast and furious »...).
- C'est surtout au cours de cette présentation personnelle que vous pourrez vous rendre unique aux yeux du jury. Evitez le plus possible les lieux communs et banalités (« ce que je fais de mon temps de libre ? Comme tous ceux de mon âge, je sors avec mes amis... ») ; n'hésitez pas, au contraire, à évoquer des originalités, des activités ou centres d'intérêt qui vous sortent du lot.

[2. ... Pour agir avec sens]

Les centres d'intérêts, activités et projets doivent s'inscrire dans une certaine cohérence d'ensemble, c'est-à-dire donner un sens au jeune parcours du futur étudiant. C'est en fait la construction de l'identité d'un citoyen accédant – ou ayant accédé – à la majorité, et soucieux de s'investir dans la communauté nationale, d'être un élément moteur dans cette société.

4. CE QU'IL NE FAUT PAS DIRE ET FAIRE

[1. Ce qu'il faut éviter de dire]

- Lorsque le candidat annonce le sujet au jury :
 - « ~~Voici ce qu'on m'a donné...~~ »

En plus d'une formulation hasardeuse, deux sujets étaient proposés, et il y a eu un choix. Donc :

- « Voici le sujet que j'ai choisi/décidé de traiter »
- Commencer le traitement du sujet par : « ~~alors...~~ », « ~~donc~~ », « ~~ok~~ »... Ce qui n'est pas permis dans une copie ne l'est pas forcément plus à l'oral.
- Chercher systématiquement les éléments de développements sur le brouillon, en tournant frénétiquement les pages... : par écrit, il ne doit y avoir de mis en valeur (souligné ou en gros caractères) que le plan et les arguments force.
- Bien évidemment, des tournures comme : « ~~le sujet veut dire~~ », « ~~ils ont voulu montrer par ce sujet~~ »... Outre que le sujet donné ne pense pas, et donc ne veut rien, dès le moment du choix, ce sujet de PSB Paris School of Business devient votre sujet ; il faut se mettre dans l'idée que ce pourrait être un thème de doctorat, totalement choisi, approprié et développé par vos soins, ce qui augmentera votre degré d'investissement et d'implication.
- Il faut définitivement proscrire les « ~~voilà...~~ » de fin d'arguments, de parties, voire du sujet lui-même ; il ôte la valeur de ce qui a été développé précédemment. Remplacez par exemple par « nous voilà au terme de nos développements... » ; « concluons que » ; « j'espère avoir été assez clair »...

4. DEVELOPPEMENT TYPE DE DEUX SUJETS DE CULTURE GENERALE

1. « LA VIE PRIVEE D'UN PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE PEUT-ELLE LE RESTER ? »

Un tel sujet peut paraître assez simple à traiter : il est en phase avec la plus récente actualité, et la surinformation médiatique des derniers mois peut donner l'impression de posséder les éléments de réponse au sujet. Pourtant, pour l'aborder intelligemment et se démarquer des autres candidats, il faut avoir des connaissances bien plus larges : géographiques – comparatif avec les Etats voisins, voire lointains – ou historiques – comparatif avec les époques plus anciennes.

Il faudra également définir les termes importants du sujet pour le circonscrire : ne seront évoqués que les présidents de la V^e République, puisqu'auparavant ils n'étaient pas élus au suffrage universel et n'avait donc pas de mandat auprès des citoyens.

Les sphères publiques et privées ne sont par ailleurs pas toujours aisées à délimiter juridiquement ; le cas des personnages publics, qui sont volontairement exposés, brouille encore davantage la question, et celui des personnalités politiques rend le sujet encore plus sensible.

N'oubliez évidemment pas quelques mots d'introduction, afin de définir et délimiter le sujet, ce qui doit naturellement conduire à l'annonce de la problématique et du plan.

[Introduction]

La vie privée des hommes politiques – et jusqu'à celle du président de la République – est régulièrement à l'honneur dans tous les tabloïds. Même si la France avait un certain retard sur bien des voisins – notamment anglo-saxons –, ce retard semble depuis plusieurs années s'être comblé, comme le prouve les turpitudes dévoilées de notre président depuis son élection. Il faut tout de même se souvenir que des scandales ont émaillé les septennats puis quinquennats de nos dirigeants depuis quasiment les débuts de la V^e République (pour ne pas évoquer les républiques précédentes, où le président n'était pas élu).

D'après le Code civil, chaque citoyen a le droit au respect de sa vie privée. C'est en dernier ressort aux juges de déterminer ce qui relève de la vie privée. Dans le cas des personnages publics – constamment et volontairement exposés – et dans une époque dominée par la presse people, le sujet devient beaucoup plus délicat. A plus forte raison lorsque cela touche à des représentants de l'Etat, élus au suffrage universel. Ils ont alors un mandat et des comptes à rendre à la Nation, même si légalement – il faut le rappeler – le président n'est pas tenu de dévoiler des éléments de sa vie.

Le président, depuis son élection au suffrage universel sous la V^e République, a acquis une position centrale dans les institutions. Il incarne littéralement le pouvoir, d'autant que de fortes personnalités ont occupé ce poste, à l'instar de C. De Gaulle ou F. Mitterrand. Le président a incontestablement exercé une pression sur les médias jusque dans les années 70 et ce n'est qu'à la fin des années 80, avec la naissance d'une puissante presse people que le rapport de force s'est inversé.

Il peut y avoir plusieurs angles de réflexion sur ce sujet. Celui que nous retiendrons consiste à s'interroger tout d'abord sur ce que les citoyens, qui ont élu le président, peuvent considérer du domaine public parce que cela touche sensiblement l'exercice du mandat représentatif, et ensuite ce qui ressort strictement du domaine privé. L'histoire française de ces dernières décennies livre plusieurs cas qui nourrissent cette réflexion.

[1. Ce qui touche à l'exercice du pouvoir : le cas de la maladie]

On admettra que les éléments qui peuvent empêcher le président d'exercer son mandat avec conscience et raison doivent être révélés et connus par la Nation. On pourra convenir que son état de santé est emblématique de cette catégorie.

- G. Pompidou, qui remplaça C. De Gaulle après sa démission, était déjà gravement malade ; ses apparitions publiques, au début des années 70, le montraient de plus en plus fatigué et bouffi par son traitement. Pourtant, il s'évertua à cacher la réalité, et les médias respectèrent ce silence. Beaucoup de doutes et de rumeurs circulèrent alors, et lorsqu'il décéda de sa maladie en 1974, la situation créa un grand malaise dans la société.
- Le même schéma se reproduisit avec F. Mitterrand : au moment de la candidature à sa réélection (1988) il cacha sa maladie, en allant jusqu'à falsifier ses bulletins de santé..., et fut ainsi réélu alors que l'on pouvait douter qu'il arrive au terme de son mandat.
- Jacques Chirac déclara qu'il donnerait des informations si elles étaient significatives ; depuis les présidents publient régulièrement les bulletins de santé, même si aucune loi ne les y oblige. Le sujet est donc sensible, mais on peut se demander si tous les détails de la santé d'un président sont intéressants à connaître, et surtout où se situe la frontière avec la vie privée.
- On remarque cependant que les médias restèrent souvent très prudents, pratiquant l'autocensure : ils avaient peur que les lecteurs ne pardonnent pas une intrusion dans la vie du dirigeant. La situation a évolué depuis les années 2000.

[2. Ce qui relève de la sphère privée]

D'autres domaines que la santé sont plus compliqués, et c'est au cas par cas que le président et les médias jugeront s'ils doivent révéler des éléments *a priori* privés.

- Des amitiés délicates

Avoir dans ses amis des gens peu fréquentables relève certes de la vie privée, mais peut éventuellement avoir une résonance sur les choix politiques du président. Les révélations sur les amis anciennement collaborateurs de Mitterrand, comme René Bousquet, ont rappelé que le président socialiste avait eu des fonctions à Vichy avant de rejoindre la résistance. Les électeurs auraient-ils dû le savoir ?

- Qu'en est-il des relations amoureuses ou familiales ?

François Mitterrand avait une double vie, d'où est né l'écrivain Mazarine Pingeot, qui fut nourrie et logée par l'Etat ; les médias se sont autocensurés de peur de perdre une partie de leur lectorat.

On ne peut manquer de citer l'affaire DSK, personnage qui aurait pu devenir président. Tous le monde – au moins médiatique – connaissait les excès de D. Strauss Kahn, mais ne le révélait pas publiquement, par respect pour sa vie privée. Ses frasques sont-elles totalement déconnectées de la responsabilité qui incombe aux représentants politiques ? Aux Etats-Unis, Bill Clinton, alors qu'il était en poste, avait failli perdre son mandat pour son aventure avec Monica Lewinsky.

[Conclusion et ouvertures]

Les dernières affaires concernant François Hollande et Julie Gayet ont remis sur le devant la scène la question de la vie privée du président. Plusieurs facteurs doivent être pris en compte : il y a une grande pression médiatique, puisque la presse people et les livres qui évoquent ces sujets se vendent très bien ; le public en est friand. Les juges sont les gardiens du respect de la vie privée, mais on sait que le système a ses limites : les amendes judiciaires sont sans commune mesure avec les gains produits par les photos ou révélations.

On peut alors se tourner vers les médias, qui sont libres de révéler ou non ce qu'ils savent ; les règles déontologiques devraient idéalement guider leur choix, selon que l'information doit être connue des citoyens pour les aider à voter intelligemment ou qu'elle n'est qu'un élément de l'intimité. Au final, c'est souvent au cas par cas que les journalistes décideront et que les juges délibéreront, dans un monde de plus en plus intrusif où l'information est continue et le besoin de « remplissage » médiatique constant.

2. « QUEL A ÉTÉ DURANT CETTE ANNÉE VOTRE PLUS GRAND SUJET D'INQUIÉTUDE OU DE PRÉOCCUPATION ? »

Les sujets plus personnels doivent être traités de manière délicate. En effet, en semblant plus abordables parce que plus proches et concernant, ils peuvent justement se révéler être des pièges. Il faut éviter les discours creux, le manque de structure, les tournures familières. Ce n'est pas parce qu'on vous demande votre avis ou des éléments de votre vie qu'il faut oublier le fait qu'il s'agit d'un sujet à traiter.

Ne soyons pas dupes : il est évident que votre plus grand sujet d'inquiétude aura été vos examens. Mais imaginez un instant que des dizaines de candidats choisissent le même sujet, et évoquent tous l'angoisse des révisions et l'appréhension de l'échec aux épreuves... Il faut donc absolument prendre du recul, sans être hypocrite au point de ne pas du tout évoquer les examens.

Vous pouvez choisir un thème assez fédérateur, comme les conflits, les bouleversements climatiques ou la misère dans le monde ; mais aussi un thème plus transversal ou moins en lumière, qui aura pour telle ou telle raison éveillé votre curiosité. Attendez-vous quoi qu'il en soit à des questions plus précises lors de l'entretien.

[Introduction]

A titre personnel, il est bien évident que mon premier sujet de préoccupation a été cette année la réussite à mes examens et la suite de mes études. Mais au-delà de ces considérations très personnelles, j'ai pu réfléchir et me sensibiliser à la question de l'accès à l'éducation pour tous, qui est un sujet d'intérêt, de préoccupation mais également d'espoir pour moi.

[1. L'accès à l'éducation : une priorité menacée]

- Par mon expérience du collège et du lycée, j'ai compris l'importance d'une bonne éducation pour construire non seulement son avenir professionnel, mais encore son identité. Je pense donc que ce doit être une priorité absolue de tout gouvernement, et un engagement sur le long terme. Aux moyens matériels doivent s'adjoindre une grande cohérence d'ensemble pour poursuivre des objectifs réalistes mais tout de même ambitieux. Les pays émergents ont compris que les diplômés représentent une grande valeur ajoutée, et misent beaucoup sur l'enseignement, notamment supérieur. Les Etats-Unis restent également leader dans l'économie mondiale grâce à l'excellence des universités et des performances de leurs campus.

- Pourtant, on voit que le modèle républicain français semble en panne. Le bas a perdu de sa valeur, il y a de plus en plus de clivages au sein des établissements, et la carte des résultats révèle beaucoup d'inégalités. Ce modèle était pourtant jusqu'alors garant de l'intégration sociale et ethnique, au contraire de beaucoup de nations qui rendent payant, et donc inaccessible, un enseignement de qualité. L'explosion de l'enseignement privé en France interroge sur la capacité du public à dispenser pour tous et partout des cours d'excellence, en même temps que de transmettre les valeurs de la République.

[2. L'accès à l'éducation : un espoir pour l'esprit républicain]

- En dépit des multiples difficultés, l'éducation reste le seul rempart à l'intégrisme et la violence, nourris par la pauvreté culturelle et intellectuelle. Elle est le dernier socle républicain où se croisent toutes les traditions et les origines et se fonde une identité commune. Voici pourquoi il s'agit de ma préoccupation principale, mais également de la source de beaucoup d'espoirs.

[Conclusion]

En conclusion, conscient de ces enjeux, j'œuvrerai si je peux, dans le cadre de PSB Paris School of Business, à la meilleure promotion des études, en allant par exemple dans les écoles expliquer les différents cursus et débouchés et valoriser l'enseignement supérieur.



II. L'ENTRETIEN COLLECTIF

Françoise PASSERARD, *Professeur-assistant à PSB Paris School of Business*

1. QU'EST-CE QU'UN ENTRETIEN COLLECTIF ?

Un entretien collectif est une épreuve pratique de mise en situation des candidats auxquels il est demandé de débattre, en groupe, sur un sujet concret et souvent en lien avec l'actualité. Ils doivent développer ensemble un argumentaire, pour ou contre, et le défendre au sein du groupe. C'est un exercice difficile qui demande une réelle préparation et un véritable entraînement. Cet entretien collectif complète l'entretien individuel. L'objectif, pour le Jury, est de mieux cerner la personnalité de chaque candidat dans sa globalité.

2. EN QUOI CONSISTE CETTE EPREUVE ?

Vous disposez de 50 minutes pour vous préparer ET passer l'épreuve. Un entretien de groupe se déroule avec 2 membres du Jury et 10 à 12 candidats. Chaque candidat tire au sort un bulletin avec son numéro d'identification et l'indication « pour » ou « contre » l'informant ainsi du groupe auquel il appartiendra durant le débat. C'est le Jury qui communique aux 2 équipes le sujet du débat.

A partir de ce moment là, les équipes s'isolent et disposent de 15 minutes pour faire connaissance, construire un argumentaire cohérent et préparer les prises de paroles respectives.

Au terme de ce temps de préparation, le débat commence devant le Jury. Chaque équipe développe ses arguments en 5 minutes, l'une après l'autre.

Après avoir chacune présenté son argumentaire, les 2 équipes disposent de 10 minutes pour échanger ensemble et débattre autour de leurs positions respectives. Ce débat démarre toujours par les candidats de l'équipe « pour », et se termine toujours par les candidats de l'équipe « contre ».

Suite à cela, le Jury dispose de 15 minutes pour poser des questions à chaque équipe dans son ensemble, ou à certains candidats en particulier. Ces questions peuvent aborder un nouvel élément, ou bien revenir sur un argument qui a été soutenu lors du débat.

3. LA GESTION DU TEMPS ETAPE PAR ETAPE

Voici comment sont décomposées les 55 minutes qui sont dédiées à l'entretien collectif :

Organisation de l'épreuve

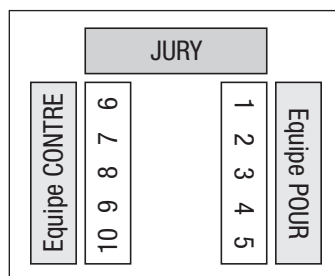
Tirage au sort des équipes		
Explication de l'épreuve	5 minutes	
Lecture du thème du débat		
Préparation	15 minutes	
Débats	20 minutes	5 minutes – Equipe « POUR »
		5 minutes – Equipe « CONTRE »
		10 minutes « Discussion »
Questions du Jury	15 minutes	

Le Jury est composé de 2 membres : un représentant du corps enseignant, accompagné soit d'un collègue, d'un étudiant de 5^e année ou d'un ancien diplômé de l'école.

Concrètement, voici comment les choses se passent :

- Le candidat entre dans une salle avec plusieurs autres candidats.
- Le Jury l'invite à choisir une enveloppe parmi la dizaine d'enveloppes présentes devant lui.
- En ouvrant l'enveloppe, le candidat trouve un papier indiquant un chiffre (de 1 à 10 ou 12) : ce chiffre représente son numéro de place, ainsi que la mention « pour » ou « contre » lui indiquant l'équipe à laquelle il appartient. Les candidats ayant tiré un numéro compris entre 1 et 6 (inclus) intégreront l'équipe « pour ». Les candidats ayant tiré un numéro compris entre 7 et 12 (inclus) intégreront l'équipe « contre ».
- Le candidat rend le papier au Jury, puis s'installe à sa place avec des feuilles de brouillon qui lui sont remises. Chaque candidat procède de la même façon.
- En dehors du brouillon, tout autre document est interdit. Les ordinateurs ne sont pas autorisés. Chaque candidat doit seulement sortir un crayon de son sac.
- Les équipes sont donc constituées par tirage au sort : chaque équipe s'installe l'une en face de l'autre, et le jury s'installe entre les deux.

Plan de la salle



- Le Jury explique le déroulement de l'épreuve et informe les équipes du sujet à débattre. Par exemple : « Pour ou contre l'euthanasie ? »
- Le chronomètre est alors lancé pour la suite de l'épreuve.

- Phase de Préparation du débat : **15 minutes**

Chaque équipe s'organise comme elle le souhaite. Afin d'optimiser le temps, il est préférable qu'un candidat joue le rôle de rapporteur et prenne des notes à partir des idées formulées par ses camarades. Il est aussi possible que chaque candidat travaille sur une intervention individuelle. Par la suite, il est nécessaire de répartir le temps de parole entre tous afin que chaque candidat puisse s'exprimer.

- **Débat : 20 minutes**

Le temps du débat s'organise en trois phases successives : 5 / 5 / 10 minutes.

Phase 1 : Les membres de l'équipe « pour » débutent et exposent leurs arguments pendant 5 minutes maximum. Pendant ce temps, les candidats de l'équipe adverse ne peuvent ni les interrompre, ni manifester leur opinion.

NB : Tout au long de l'épreuve, vous pouvez prendre des notes pour ne pas perdre le fil du débat et préparer vos interventions.

Phase 2 : Les membres de l'équipe « contre » prennent à leur tour la parole pendant 5 minutes maximum. C'est alors à l'équipe « pour » de demeurer silencieuse.

NB : Chaque équipe gère elle-même la répartition du temps de parole et les tours de prise de parole.

Phase 3 : Ensuite, durant 10 minutes, les deux équipes débattent en échangeant leurs idées et leurs arguments. Si nécessaire, le Jury intervient pour donner la parole de façon équitable de sorte que les propos tenus par chacun puissent être bien entendus et bien compris par tous. C'est un candidat de l'équipe « contre » qui aura la parole en dernier.

• **Questions du Jury : 15 minutes**

Pendant les 15 dernières minutes, les membres du Jury posent des questions à l'ensemble des candidats des deux équipes, ou à quelques candidats en particulier.

Baptiste Sesmat, Bachelor 2^e année en 2015/2016

« L'entretien collectif est une épreuve qui m'a beaucoup marqué. Une fois entrés dans la salle, les professeurs nous ont mis en confiance. Dans ce type d'épreuve, il n'y a pas vraiment de bonnes ou de mauvaises réponses. Il faut faire preuve de persuasion et de conviction sans pour autant chercher à en faire trop. Une fois le débat lancé, j'oubliais presque qu'il s'agissait d'un concours ! Pour que tout le monde parle, nous avons décidé que chaque personne annoncerait un ou deux arguments. Mais, faute de temps, nous ne nous les étions pas répartis. A la fin, il ne restait plus aucun argument pour le dernier candidat, et cela a pénalisé toute notre équipe puisque nous nous étions mal organisés. Si c'était à refaire, nous prendrions plus de temps pour attribuer les arguments à chaque personne de l'équipe, afin que nous soyons tous sur un même pied d'égalité et pour que personne ne soit en retrait. »

LES MODALITES D'EVALUATION

Une fois l'épreuve terminée, les candidats quittent la salle. Le Jury délibère alors pour attribuer une note individuelle à chaque candidat.

L'évaluation porte sur les critères suivants :

BAREME		
SAVOIR	6 points (30 % de la note)	<ul style="list-style-type: none"> – Pertinence des réponses – Conduite d'une démonstration claire et argumentée jusqu'à sa conclusion – Capacité à remettre le sujet dans son contexte et à l'analyser de façon critique
SAVOIR ETRE	10 points (50 % de la note)	<ul style="list-style-type: none"> – Capacité à retenir l'attention et à intéresser son auditoire – Démonstration des facultés d'analyse des questions complexes – Présentation et comportement durant l'entretien
SAVOIR FAIRE	4 points (20 % de la note)	<ul style="list-style-type: none"> – Capacité à s'impliquer dans le débat, à faire preuve de leadership

L'ensemble de ces critères répond à la signature de notre école :

Savoir être pour agir avec sens.

4. CE QUE LE JURY ATTEND DE VOUS

L'entretien collectif permet de vérifier que vous êtes en mesure de travailler en équipe et d'adopter un comportement approprié lorsque vous vous retrouvez en groupe.

La note étant individuelle, le Jury évalue à la fois votre capacité de raisonnement, ainsi que votre attitude au sein du groupe.

Les membres du Jury ont un rôle d'observateur à la fois neutre, objectif, et extérieur au groupe. Il s'agit pour eux d'observer votre relation aux autres. Ils interviennent peu, et vous devez réussir à vous démarquer tout en trouvant votre place au sein du groupe. Vous ne devez ni occuper le terrain en permanence, ni rester effacé. Tout est une question d'équilibre.

Vous devez donner le meilleur de vous-mêmes tant sur le fond que sur la forme.

Sur le fond, vous devez veiller à toujours nourrir le débat et apporter des arguments constructifs, structurés et structurants. Il ne faut jamais parler pour ne rien dire. Le Jury observe tant la qualité intellectuelle des arguments débattus que la qualité de présence de chaque candidat au sein du groupe.

Sur la forme, vous devez montrer une attitude calme et courtoise, respectueuse et sans aucune forme d'agressivité ou d'impatience. Gardez toujours en tête l'objectif de cet entretien collectif, restez à l'écoute et cohérent dans vos propos. Vous devez veiller à ne pas répéter des arguments déjà évoqués. Soyez naturel, attentif et concentré.

Souvenez-vous que plusieurs candidats peuvent réussir le concours et intégrer notre école, alors soyez fairplay.

Lorena Halimi, Bachelor 3^e année en 2015/2016

« Ce qui m'a le plus marquée, c'est de devoir argumenter sur un sujet, en équipe, avec des personnes que l'on ne connaît pas. J'en garde un assez bon souvenir car nous avons bien réussi à répartir la parole entre nous. Cela nous a permis de découvrir de sacrées personnalités ! J'ai appris qu'il faut être davantage à l'écoute des autres car nous ne sommes pas seuls à avoir des bonnes idées, et le travail en équipe permet de réaliser de belles choses... comme réussir son concours ! »

Coralie Ollier, Bachelor 2^e année en 2015/2016

« Nous avons réussi à faire connaissance dès le début de l'épreuve, durant le temps de préparation, pour être en mesure de s'appeler par nos prénoms durant le débat, et être ainsi plus à l'aise les uns envers les autres. La manière de gérer le débat, durant l'épreuve, ne me semblait pas très naturelle par rapport à notre manière de nous exprimer au quotidien. Interdiction de couper la parole, le respect et l'écoute passent avant tout. C'est une bonne expérience sur la maîtrise de soi et l'esprit d'équipe. J'ai appris qu'il était important d'être ouvert aux nouvelles idées, même si, de prime abord, elles peuvent être très différentes des nôtres. Cela nécessite des efforts. Mais c'est une belle expérience ! »

5. COMMENT VOUS ENTRAÎNER ET VOUS PRÉPARER

Vous devez déjà posséder une solide culture générale et vous tenir informé de l'actualité. Pour développer un argumentaire solide, participer au débat et répondre aux questions du Jury, vous devez faire appel à vos connaissances et être capable d'illustrer vos propos par des exemples tirés de l'actualité française et internationale.

Pour vous entraîner, vous pouvez par exemple travailler à partir de dossiers thématiques publiés dans la presse quotidienne ou hebdomadaire. Choisissez un thème dans l'actualité. Puis choisissez 2 ou 3 journaux que vous avez l'habitude de lire et qui traitent ce thème. Un thème peut être aussi bien un projet de loi en cours de débat, ou bien une polémique au niveau de la société. Lisez-les articles de presse de façon attentive en relevant plusieurs éléments :

- quel est le contexte ?
- quels sont les experts sur la question ?
- quels sont les points d'accord ou de désaccord entre eux ?
- quelles sont les solutions envisagées ?
- quelles sont les comparaisons éventuellement faites avec d'autres pays ?

Ce travail de lecture vous entraînera parfaitement à l'exercice demandé lors de l'entretien collectif. Vous pouvez aussi, bien sûr, suivre régulièrement des magazines radio ou télé qui prennent le temps d'approfondir l'actualité.

Soyez curieux et intéressez vous à tout, même à des sujets qui ne vous attirent pas particulièrement. Si vous n'êtes ni sportif ni passionné par le sport, tenez-vous quand même au courant de l'actualité sportive : l'organisation des grands événements tels que la Coupe du Monde de Football, le Super Bowl, les Jeux Olympiques ou le Tour de France, les enjeux financiers de ces événements, etc. Si vous n'êtes pas passionné par le développement durable, faites l'effort de vous tenir informé des grands enjeux débattus au niveau international (le gaz de schiste, le climat, etc.) et des principaux événements (le Sommet de la Terre en 2012 à Rio, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques en 2015 à Paris, etc.). Vous multipliez ainsi vos chances d'être à l'aise face à tout sujet, d'avoir des choses intéressantes à dire et de ne pas être à court d'arguments. En revanche, si vous êtes passionné par la politique, l'humanitaire, la mode ou la publicité, alors montrez-le et soyez incollable.

Enfin, chaque fois que l'occasion se présente, dans le cadre scolaire ou familial, prenez part aux discussions et entraînez-vous à prendre la parole, à écouter attentivement

chaque interlocuteur, à ne pas couper la parole, à partager vos idées avec diplomatie... Cela vous permettra aussi de découvrir votre propre comportement et d'identifier le ou les rôles que vous adoptez spontanément :

- le leader veut souvent diriger le débat et jouer les chefs d'orchestre ;
- l'expert a tendance à parler peu mais il avance toujours des connaissances infaillibles ;
- le sage est celui qui partage volontiers son expérience pour être utile au débat ;
- le silencieux qui, par timidité ou par manque de motivation, ne participe pas assez ou pas du tout ;
- l'animateur reformule les arguments de ses partenaires et recentre le débat.

Romain Daher, Bachelor 2^e année en 2015/2016

« Je garde un très bon souvenir de l'entretien collectif. Je m'étais bien renseigné sur le déroulé de l'épreuve, notamment grâce au livre Concours Link et en parlant avec des amis qui avaient déjà passé le concours. C'est une épreuve un peu spéciale. En effet, bien qu'il s'agisse d'un concours, il faut considérer les autres candidats comme des partenaires. Il faut réussir en peu de temps, à former une équipe avec des personnes que l'on ne connaît pas, afin de développer une solide argumentation pour le débat avec l'équipe adverse. C'est une épreuve très intéressante qui nous amène à débattre sur des sujets d'actualités, il faut donc avoir régulièrement lu la presse et/ou regardé les informations dans le but de trouver des arguments sur les sujets imposés. Il faut voir cette épreuve comme un jeu en équipe, où l'entraide est primordiale. Il ne faut pas hésiter à impliquer les personnes qui parlent peu dans le groupe. »

6. LES BONNES CONDITIONS D'UN ENTRETIEN COLLECTIF

Il est clair que le bon fonctionnement d'une équipe nécessite certaines caractéristiques :

- partager une vision très claire des objectifs du groupe ;
- se répartir le travail et les rôles de chacun ;
- s'exprimer librement et en toute bienveillance ;
- ne pas remettre en question la participation de l'un des membres du groupe ;
- s'entraider en cas de difficultés de l'un des membres du groupe ;
- être prêt à remplacer un membre défaillant si besoin ;
- connaître, *a priori*, les aptitudes et les initiatives de chacun.

Tout comportement inverse sera sanctionné dans votre évaluation. En un mot comme en cent, un entretien collectif est une occasion unique de montrer vos capacités d'adaptation et de réactivité.

Steeven Richard, Bachelor 2^e année en 2015/2016

« J'ai été entièrement confiant lorsque j'ai vu que, dans mon groupe, il y avait une réelle cohésion. Nous nous sommes bien entendus, nous avons bien partagé le temps de parole de chacun et les propos attribués à chacun. Nous nous étions mis d'accord pour ne jamais nous couper la parole et toujours nous écouter afin de ne pas créer un effet de répétition. Ce type de débat est vraiment à l'opposé des débats télévisés entre politiciens ! Pour nous, lycéens, cet entretien collectif représentait un véritable cap car c'était la première fois que nous étions confrontés à ce type d'exercice. Je pense que chaque candidat doit vraiment suivre l'actualité afin de pouvoir être capable d'argumenter sur n'importe quel thème. »

7. QUELQUES EXEMPLES DE SUJETS DONNES LES ANNEES PASSEES

- Pour ou contre les OGM ?
- Pour ou contre l'énergie nucléaire en France ?
- Pour ou contre la retraite à 65 ans ?
- Pour ou contre la peine de mort ?
- Pour ou contre la gratuité totale des musées ?
- Pour ou contre les CV anonymes ?
- Pour ou contre les fast-food ?
- Pour ou contre l'ouverture des magasins le dimanche ?
- Pour ou contre la limitation des budgets des clubs de foot ?
- Pour ou contre les tablettes ou les ordinateurs en cours ?
- Pour ou contre la légalisation du cannabis en France ?
- Pour ou contre la libre circulation des armes à feu en France ?
- Pour ou contre la télé réalité ?

8. EXEMPLES D'ARGUMENTS POUR DEBATTRE UN SUJET

1. POUR OU CONTRE LES « SALLES DE SHOOT » DANS LES GRANDES VILLES DE FRANCE ?

- **Contexte & Actualité :**

- Le 7 avril 2015, l'Assemblée nationale a voté l'expérimentation de salles « de consommation à moindre risque » pour les usagers de drogue, pour une durée maximale de 6 ans.
- Le gouvernement a pour objectif d'ouvrir, en centre-ville, des espaces dédiés aux usagers de drogues injectables, telles que l'héroïne, et supervisés par des professionnels.
- Ces usagers pourront venir dans ces espaces avec leurs propres produits et bénéficier d'une injection sécurisée (don de seringues stériles).
- Aujourd'hui, 9 pays disposent de salles de ce type : l'Allemagne, l'Australie, le Canada, l'Espagne, le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas et la Suisse.

- **Arguments de l'équipe « pour » :**

- Une telle initiative s'inscrit dans la suite logique des programmes initiés dans les années 1990 d'échanges de seringues et de délivrance de produits de substitution.
- Ce cadre sanitaire et sécurisé participe à la lutte contre la transmission de certaines maladies comme le VIH et l'hépatite C.
- Les usagers pourront recevoir des conseils pour réduire leur consommation ainsi qu'un accompagnement vers le sevrage.
- De telles salles représentent un nouvel outil de réduction des risques en réduisant le nombre de contaminations et d'overdoses (400 décès par overdose par an).
- Les acteurs de la Santé Publique peuvent plus facilement entrer en contact avec les toxicomanes qui sont souvent en marge des structures traditionnelles de soins : ce sont des personnes très précaires et souvent sans domicile fixe.
- L'accès au réseau de soins est alors facilité pour les toxicomanes.
- En offrant un lieu d'accueil aux toxicomanes, ils seront moins nombreux à se droguer, par exemple, dans les gares, les jardins publics ou les cages d'escaliers.

- ***Arguments de l'équipe « contre » :***
 - Certains usagers disent se méfier des salles de shoot par peur d'être repérés et fichés par les autorités.
 - Ces salles risquent de devenir des lieux d'encouragement à la prise de drogue et d'initiation à l'héroïne.
 - Ces espaces peuvent devenir des lieux de nuisance dans les quartiers où ils seront installés.
 - La vie des riverains peut subir de profonds changements.
 - Le risque est accru de voir des dealers s'installer dans ces quartiers, créant ainsi un sentiment d'insécurité chez les riverains.
 - Aucune étude scientifique n'a démontré les effets bénéfiques de telles salles.
 - Une étude, conduite en Europe, a montré que l'existence de ces salles n'encourage pas les toxicomanes à se désintoxiquer car ils trouveraient, dans ces salles, un certain confort grâce auquel ils repoussent sans cesse leur sevrage.
 - Si ces salles sont installées uniquement dans les centres des grandes villes, cela accentue l'écart entre les zones urbaines et rurales du territoire.

- ***Quelques exemples de questions posées par les membres du Jury :***
 - Quels sont les risques sanitaires de la toxicomanie ?
 - Quels sont les pays qui ont déjà mis en place ce dispositif ?
 - Comment communiquer, sur l'existence de ces salles, auprès des toxicomanes et auprès des riverains ?

2. POUR OU CONTRE LA SUPPRESSION DES NOTES A L'ECOLE PRIMAIRE ?

- ***Contexte & Actualité :***
 - En novembre 2014, le Conseil supérieur des programmes proposait une refonte du système d'évaluation et prônait la fin des moyennes, des coefficients, et le remplacement des notes par un barème de 4 à 6 niveaux.
 - Début 2015, un autre rapport a été remis à Najat Vallaud Belkacem, ministre de l'Education nationale, préconisant la suppression des notes jusqu'en 6^e.
 - Le Conseil supérieur des programmes propose de remplacer les notes par « une évaluation bienveillante » pour résorber l'effet stressant des notes alors que leur efficacité pédagogique n'est pas prouvée.

- Les tests PISA, qui évaluent les performances scolaires des enfants de 15 ans dans les différents pays de l'OCDE, montrent que les écoliers français ont moins confiance en leurs capacités que les autres élèves européens.
- ***Arguments de l'équipe « pour » (attention... ici, il s'agit d'être « pour la suppression des notes ») :***
 - Avoir des mauvaises notes ne donne pas envie de travailler.
 - Les élèves considèrent leurs notes comme des sanctions et non comme des évaluations qui devraient être bienveillantes.
 - De nombreux établissements scolaires ont déjà commencé à utiliser des solutions alternatives à la note (codes couleurs, lettres, smileys, etc.).
 - L'utilisation des notes entretient une hiérarchisation entre les bons et les faibles.
 - Les notes ne reflètent qu'une partie du travail de l'élève mais n'indiquent ni ses compétences réelles ni son attitude en classe.
 - Notre système de notation ne donne pas droit à l'erreur.
 - Il faudrait développer les commentaires des enseignants.
 - Les notes sont très aléatoires en fonction des correcteurs.
 - Evaluer les élèves en fonction de leurs compétences, acquises ou en cours d'acquisition, augmente le nombre de critères d'évaluation et demanderait trop de temps aux enseignants.
- ***Arguments de l'équipe « contre » (attention... ici, il s'agit d'être « contre la suppression des notes ») :***
 - Avoir de bonnes notes encourage les élèves à bien travailler.
 - Les réformes ont été trop nombreuses au sein de l'Education nationale ces dernières années (rythme scolaire, calendrier des vacances scolaires).
 - Une évaluation ne doit pas être bienveillante mais juste.
 - Une note est un indicateur du niveau de l'élève à un instant T.
 - Utiliser un autre système de codage, tel que les lettres, revient au même.
 - Les parents sont traditionnellement attachés aux notes et perdraient leurs repères pour accompagner leurs enfants dans leur scolarité et dans les devoirs à faire à la maison.
 - Il n'existe pas suffisamment d'études expérimentales qui mesurent l'impact de la suppression des notes dans les écoles primaires.

- Supprimer les notes ne résout pas le problème du niveau scolaire des élèves mais repousse le problème jusqu'à l'échéance de l'examen final.
 - Un système d'évaluation qui fonctionne très bien dans un pays ne fonctionnera pas forcément aussi bien en France car nous devons prendre en compte la culture de chaque pays et son impact sur l'enseignement.
- ***Quelques exemples de questions posées par les membres du Jury :***
 - Si les notes n'avaient pas existé durant vos années d'écoliers, en quoi votre scolarité aurait-elle été différente ?
 - Dans quelle mesure la France peut-elle reproduire le système d'évaluation des élèves pratiqué avec succès dans un autre pays ?
 - Dans quelle mesure l'évaluation des élèves est-elle importante pour les élèves eux-mêmes, pour leurs parents, et pour leurs enseignants ?
 - Par quel autre système d'évaluation pourrait-on remplacer les notes ?

3. POUR OU CONTRE LA LEGALISATION DU SUICIDE MEDICALEMENT ASSISTE EN FRANCE ?

- ***Contexte & Actualité :***
 - Le « suicide médicalement assisté » désigne un processus au cours duquel l'acte léthal est accompli par la personne malade elle-même grâce à des substances létales fournies par le médecin au patient dans l'optique de l'aider à abrégé ses souffrances. Le médecin assiste ainsi le patient, mais c'est le patient qui effectue le geste final et léthal.
 - En France, le débat sur la fin de vie existe depuis de nombreuses années et la législation avance, cf. la loi dite « Kouchner » sur le droit des malades en 2002, la loi dite Leonetti relative aux droits des malades et à la fin de vie en 2005 et, plus récemment en 2015, le projet de la loi dite Clayes et Leonetti en faveur des malades et des personnes en fin de vie.
 - Ces lois ont pour objectif d'apporter des réponses aux dilemmes rencontrés par les patients eux-mêmes, leurs proches, et le personnel médical et soignant.
 - Le suicide médicalement assisté reste interdit en France. Il en est de même pour l'euthanasie.

- ***Arguments de l'équipe « pour » :***

- Il faut élargir la rédaction des directives anticipées à l'ensemble des citoyens, sans attendre d'être concerné par la maladie ou la fin de vie : les directives anticipées permettent à toute personne majeure, et capable, de faire connaître ses souhaits relatifs à sa fin de vie (comme le refus de tout acharnement thérapeutique si elle était un jour dans l'incapacité d'exprimer sa volonté).
- La volonté du malade devrait primer sur toute décision de traitement.
- Tout être humain devrait pouvoir bénéficier d'un droit à mourir et le revendiquer au nom de sa liberté.
- Depuis plusieurs années, des associations militent en faveur du droit de mourir dans la dignité et du droit de choisir sa façon de mourir : c'est la preuve qu'il y a une demande citoyenne.
- Pour certains malades incurables, la vie semble pire que la mort, et les médecins devraient être autorisés à fournir une assistance médicale à mourir.
- Le suicide est une liberté individuelle, le suicide médicalement assisté devrait être légalisé au nom de la liberté et de la dignité : la société devrait assumer ce geste pour les personnes souffrant d'une maladie incurable qui veulent choisir leur mort et le moment de leur mort.
- Ouvrir ce droit offre une liberté et répond à une demande, mais n'impose rien à personne.
- Le suicide médicalement assisté, dans des circonstances très définies et encadrées par une loi, donne aux malades la possibilité d'une mort apaisée, alors qu'un suicide représente quelque chose de plus violent pour la personne mourante et ses proches.

- ***Arguments de l'équipe « contre » :***

- Demander le suicide médicalement assisté traduit l'échec de la prise en charge de la maladie et de la douleur : il faudrait développer l'accès aux soins palliatifs.
- Pour cela, il faut former davantage de médecins et de soignants aux soins palliatifs, et mieux informer les patients et leurs familles.
- Pour les médecins, le suicide assisté n'est pas compatible avec le serment d'Hippocrate.
- Il faut avant tout comprendre ce qui pousse un malade incurable à faire une telle requête : parfois, c'est une situation de découragement ou de dépendance qui peut en être à l'origine, auquel cas des solutions de prise en charge spécifiques existent.